

POUR AFFICHAGE

Le 28 novembre 2012

## INFORMATION DU PERSONNEL

Lors du Comité d'Entreprise du 20 novembre dernier, la Direction a évoqué l'obligation d'engager dans les prochaines semaines la **réforme de l'affichage grand format** sur l'ensemble du territoire national.

En effet, il est de nouveau constaté sur ce format une très forte dégradation de nos prix de vente par face (de l'ordre de -20% entre 2008 et 2012) qui nous impose rapidement d'adapter notre organisation du travail.

C'est pourquoi, conformément à nos pratiques en matière de relations sociales, nous avons souhaité privilégier la finalisation d'un accord d'entreprise et ainsi, organisé une réunion de travail le mercredi 28 novembre afin de convenir de la mise en œuvre des **nouvelles évolutions négociées avec les Organisations syndicales pour l'ensemble des sites en France.**

A savoir, au regard de la proposition initiale :

1. Diminution du nombre de dispositifs à afficher par semaine
2. Revalorisation des primes de production
3. Charge de travail adaptée pour les salariés de plus de 50 ans et 55 ans
4. Mesures relatives à l'amélioration des conditions de travail
5. Suivi du dossier en relation avec les instances représentatives du personnel.

Ainsi :

Un salarié réalisant l'affichage de **60 dispositifs** par semaine bénéficiera (hors prime TMD) d'une revalorisation salariale mensuelle de +65€ brut soit **+ 780€ brut par an.**

En intégrant l'effet positif de la réforme sur la moyenne de la prime TMD, cette revalorisation serait portée à +936€ brut par an.

Un salarié réalisant l'affichage de **65 dispositifs** par semaine bénéficiera (hors prime TMD) d'une revalorisation salariale mensuelle de +80€ brut soit **+ 960€ brut par an.**

En intégrant l'effet positif de la réforme sur la moyenne de la prime TMD, cette revalorisation serait portée à +1.188€ brut par an.

Ce projet d'accord est ouvert à la signature des Organisations syndicales jusqu'au vendredi 7 décembre inclus.

Passé ce délai, et à défaut d'accord valide, la Direction sera contrainte d'envisager d'autres modes d'organisation (et notamment la sous-traitance).

La Direction